

A propos de la thêca

Quelques exemples du IV^e siècle

Par Yves Christe, Genève

Si l'on suit la terminologie de Jean Lydus, la thêca (θήκη) est cet objet monumental, fixe ou mobile, d'env. 160 cm de hauteur, qui au Ve siècle sert de support à un encrier et aux portraits en buste des souverains régnants¹. Il nous est bien connu par deux diptyques, celui du consul Asturius² et celui du vicaire urbain Probianus Probus³, et les vignettes illustrées de la *Notitia Dignitatum*⁴. D'après la documentation conservée, il fait partie des *insignia* des préfets préto-riens et urbains, du *comes Orientis*, du *praefectus augustalis*, des vicaires et gouverneurs de provinces avec droit de juridiction, du proconsul au simple *praeses*. Ceci est assuré pour la première moitié du Ve siècle.

La thêca ne semble pas avoir été attribuée au consul en tant que tel: sur le diptyque d'Asturius, où celui-ci est revêtu de la *trabea* rouge d'un *vir consularis* et non pas de la *toga picta* du consul entrant en charge au 1^{er} janvier, elle appa-rait occasionnellement, comme insigne d'une autre charge exercée conjointe-ment par ce magistrat 'gaulois'. Asturius qui revêtit le consulat à Arles, en 449, ne tient pas la *mappa*, mais un rouleau fermé⁵. De même, la thêca n'est jamais attribuée par la *Notitia* à des fonctionnaires de l'administration centrale, quel que soit leur rang, ni aux chefs militaires.

1 R. Delbrück, *Die Consulardiptychen und verwandte Denkmäler* (Berlin/Leipzig 1929) 254–255; A. Chastagnol, *La préfecture urbaine à Rome sous le Bas-Empire* (Paris 1960) 201–203. Cités ensuite Delbrück et Chastagnol.

2 Delbrück, N° 4, pp. 95–99.

3 Delbrück, N° 65, pp. 250–256.

4 Voir l'édition d'O. Seeck, *Notitia dignitatum* (Berlin 1876).

5 Ceci apparaît clairement sur l'aquarelle du XVI^e siècle reproduite par Delbrück, pl. 2. Astu-rius est vêtu d'une toge rouge drappée sur une tunique bleue. Il ne s'agit donc pas de la *trabea triumphalis* richement ornée du consul entrant en charge. Des imprécisions et des bévues dans le texte de l'inscription, la forme des chaussures, le costume et le nombre des bustes impériaux de la thêca et du *scipio* ont amené Delbrück à reconnaître dans cet objet une copie mal adaptée d'un autre diptyque, d'origine constantinopolitaine, du début du IV^e siècle, avec les bustes d'Arcadius, d'Honorius et de Théodose II. Ceci expliquerait que la thêca porte indûment trois bustes, et que les deux protomes du sceptre soient anormalement écartés, comme si une troisième tête avait dû être supprimée au dernier moment. On notera aussi que le second volet, aujourd'hui perdu, ne comptait que deux bustes sur la thêca.

Au cours d'une discussion qui suivit l'exposé de ces problèmes auprès de la Société Nat. des Antiquaires de France, M. A. Chastagnol a proposé de reconnaître dans le troisième buste litigieux la figure de l'Augusta Galla Placidia associée à Théodose II et Valentinien III.

Les documents aujourd'hui connus sont assez peu nombreux. Ils datent tous ou presque du Ve siècle, mais avant le VIe siècle et le *De magistratibus* de Jean Lydus qui l'appelle *thêca*, cet objet n'est pas nommé. A l'époque de Justinien, des fonctionnaires subalternes étaient spécialement affectés à sa garde, les θηκοφόροι οἱ τὰς προτομὰς τῆς ἀρχῆς φέρουσιν (Lydus, *De mag.* 3, 8, et surtout 3, 21). Sa double fonction primitive semble même avoir été partagée: il existe désormais des meubles distincts: le καλαμάριον (*calamarium*), un porte-plumes monumental en or; le καλλίκλιον (*caliculus*), un encrier monumental en argent (*De mag.* 2, 14); et les thêcai qui servent de support aux bustes impériaux (*De mag.* 3, 21)⁶. Les thêcai étaient alors considérées comme d'importants attributs du pouvoir; Lydus les cite immédiatement après le char d'apparat (ὄχημα) recouvert de plaques d'argent parmi les *insignia* du préfet du prétoire.

Au Ve siècle, cet objet se présente sous l'aspect d'un haut fuseau trapézoïdal, plus étroit à sa base et supporté par trois pieds. Il s'arrondit à son sommet, à l'endroit réservé au buste du souverain. Dans le cas où deux ou trois empereurs doivent être représentés, on peut alors distinguer deux ou trois protubérances ou des échancrures. Au-dessous des protomes impériaux, des figures allégoriques, sur un ou deux registres, peuvent également trouver place (par exemple Roma et Constantinopolis offrant des couronnes sur la thêca du diptyque de Probus)⁷. L'encrier est fixé immédiatement au-dessous, aux $\frac{2}{3}$ env. de la hauteur. Il s'agit d'un récipient hémisphérique attaché par un anneau de métal. La thêca est elle-même richement ornée de pierreries, et sans doute était-elle dorée, comme l'indique Jean Lydus et une ancienne aquarelle du diptyque d'Asturius exécutée au XVIe siècle, à une époque où cet ivoire gardait encore une partie de sa polychromie originale⁸. Elle était probablement en métal, et devait peser un certain poids (100 livres selon Lydus) à en juger par l'attitude du lecteur qui en a la charge sur le diptyque d'Asturius. Il est probable aussi qu'elle se composait de deux parties: une base en forme de trépied où venait s'emboîter la partie

6 Lyd. *De mag.* 2, 14: Τοιαύτη μὲν τῆς ἀρχῆς ἢ παρ' αὐτοῖς λεγομένη παρατοῦρα, ἀντὶ τοῦ στολή, ὄχημα δὲ ὁποῖον ἴσμεν, καὶ θῆκαι· οὕτω δὲ τὸ λεγόμενον τῷ πλήθει καλαμάριον ἐκεῖνοι λέγουσιν, ὅπερ ὄγκου καὶ μόνου χάριν εἰς τύπον τοιοῦτον χρυσήλατον κατεσκεύαστο· ἑκατὸν (γάρ) ἔχειν χρυσοῦ λίτρας ὑπείληπται. ἕτερον δὲ ἐξ ἀργυρίου βαθὺ πρὸς ὑποδοχὴν κοινῶν μέλανος ἐξυπηρετεῖται τῷ δικαστηρίῳ – καλλίκλιον αὐτὸ οἰοῦναι κυαθίσκον ἀπὸ τοῦ κάλυκος καλεῖσθαι νόμος – καὶ κἀνθαρος, ὡς λεκάνη τις, ἐξ ἀργύρου ἐπὶ τρίποδος ἀργυρέου καὶ κρατῆρ ὑπὲρ τῶν τὰς ἐμπροθέσμους δίκας ἐν τῷ δικαστηρίῳ λεγόντων κείμενος.

7 Le décor de bustes et de figures allégoriques des thêcai varie suivant la qualité du fonctionnaire qui en est doté. Cela apparaît clairement dans la *Notitia*. Malheureusement, une confrontation des éditions de Gelenius, Böcking, Seeck et des copies de Paris, Berlin et Oxford ne donne aucun résultat probant, sinon de mettre en évidence une grande variété de dispositions en un, deux, ou trois registres. Dans la *Notitia*, le sommet de la thêca est toujours échancré, même s'il ne contient qu'un seul buste.

8 Reproduite par Delbrück, pl. 2.



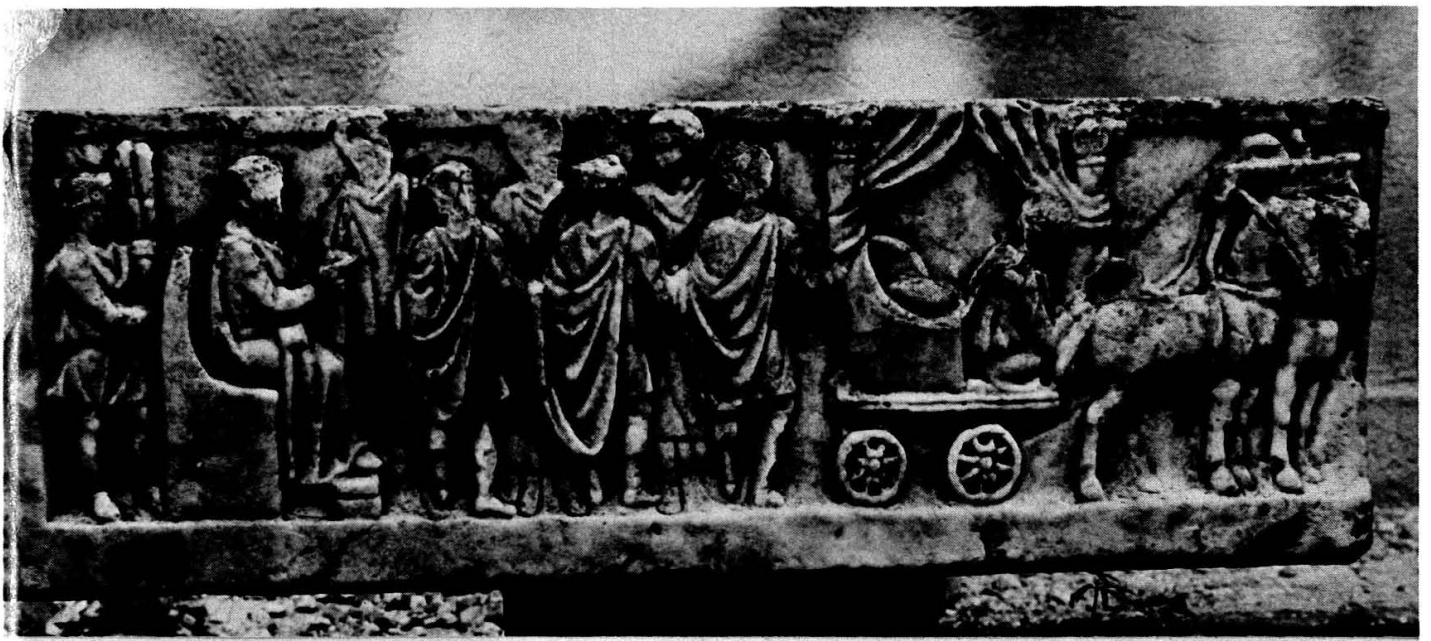
Planche 10. Rome, Vatican, Museo Pio Cristiano, face latérale droite du sarcophage 174 (d'après Volbach).

Planche 11.

Fig. 1. Ostie, Musée, partie droite du sarcophage de Porto (photo V. Siffert, Université de Genève).

Fig. 2. Rome, catacombe de Commodille, *cubiculum* de Leo, détail (photo V. Siffert, Université de Genève).

Fig. 3. Rome, S. Sebastiano, fragments de relief (d'après Himmelmann).



1



2



3



Planche 12. Rome, temple dit de la Fortune virile, Jean écrivant (d'après Lafontaine).

supérieure en forme de fuseau. En effet, lorsqu'elle est portée par un *officialis*, sa base est invisible ou absente.

A l'exception du diptyque d'Asturius, les exemples du Ve siècle qui nous sont conservés montrent un meuble fixe placé derrière, ou à côté du fonctionnaire ou de son bureau. La thêca atteste là la présence impériale au nom de laquelle le magistrat exerce son autorité et signe ses arrêts (voir à ce propos les fol. 8^r et 8^v du Codex Rossanensis, avec la comparution du Christ devant Pilate).

Je voudrais apporter maintenant quelques documents nouveaux ou peu connus à l'histoire de cet insigne du pouvoir.

Le premier figure sur la face latérale droite du sarcophage N° 174 de l'ancien Musée du Latran (Deichmann, Repertorium, Wiesbaden 1967, 677), aujourd'hui déposé dans les «Grottes vaticanes». Au-devant du Miracle de la source, à l'angle de la cuve, on voit un *officialis* vêtu de *bracchae*, de brodequins et d'une simple tunique courte serrée à la taille par un ceinturon. Il n'appartient pas à la scène figurée derrière lui et fait partie de la comparution du Christ devant Pilate qui occupe la partie droite de la face antérieure. Il serre contre sa poitrine un objet en forme de fuseau qui est dépourvu à sa base de trépied mais s'arrondit au sommet, où l'on distingue une échancrure. Comme l'avait déjà vu Garruchi (Storia dell'arte cristiana nei primi otto secoli 5, 46), cet objet est une thêca. L'encrier est parfaitement visible, à mi-hauteur, et sert d'appui pour les mains du fonctionnaire qui en a la charge. On remarquera surtout l'absence du support en forme de trépied, ce qui laisserait supposer que la thêca, meuble portatif, était constituée de deux parties, comme un parasol de jardin. En outre, le thêcophore de Pilate, comme celui de Commodilla dont il sera question plus loin, ne porte pas le court manteau des *officiales* des diptyques de Probus et d'Asturius, et du sarcophage d'Ostie; il est donc assimilé à un fonctionnaire en exercice à Rome, dans l'*officium* du préfet urbain (pl. 10).

Ce sarcophage peut être daté des années 360. Il nous fournirait donc la première mention archéologique de cet objet, ici un encrier monumental, sans indication précise de portraits dans les deux lobes de la partie supérieure faiblement échancrée.

Le second document est un couvercle de sarcophage, provenant de Porto, aujourd'hui déposé en plein air devant une annexe du Musée d'Ostie. Ce morceau de très haute qualité mériterait d'être mieux préservé. Signalé d'abord par Mgr Wilpert⁹, cité et reproduit par H. P. L'Orange¹⁰, il a fait l'objet d'une courte étude monographique de la part de R. Calza¹¹. Il n'a pourtant été analysé correctement, comme document historique, que dans la thèse d'A. Chastagnol où il est attribué, je le crois à tort, au début du Ve siècle¹². La datation de Mme

9 Rend. Pont. Acc. Arch. 3 (1925) 171sq., pl. IV, 2.

10 *Der spätrömische Bildschmuck des Konstantinsbogens* (Berlin/Leipzig 1940) 224, fig. 62.

11 *Coperchio di un sarcofago tardo antico di Porto* in: *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à J. Carcopino* (Paris 1966) 175-192. 12 Chastagnol, pp. 199, 202, 205, 382.

Calza, reprise par N. Himmelmann, me paraît plus adéquate¹³. Cette pièce se situe en effet dans le même courant stylistique que le sarcophage de Junius Bassus (359) ou le fragment N° 96 (Repertorium 110, *Ws* 6, 4, provenant de Porto) des réserves du Museo Pio Cristiano au Vatican, c'est-à-dire autour des années 360.

Sur la partie droite du couvercle, on aperçoit distinctement, comme l'ont bien vu Chastagnol et Himmelmann, une thêca soutenue par un *officialis* qui se tient derrière un haut fonctionnaire en longue chlamyde, assis sur un trône à dossier et double *soppedaneum*. Celui-ci vient de rendre son arrêt; il s'apprête à se lever et à quitter son prétoire à la porte duquel l'attend son cocher sur un *carpentum* avec siège à dossier et attelage de deux chevaux. La thêca est parfaitement identifiable. Il est facile de distinguer l'encrier attaché par un anneau de métal, et, au-dessus, les fuseaux de deux figures allégoriques sous les protubérances à peu près égales de deux bustes impériaux (pl. 11, 1). Vu le style du sarcophage, je proposerai donc d'y reconnaître une représentation conjointe de Valentinien I et de son frère Valens, la scène représentée se situant ainsi entre le 28 mars 364 et le 24 août 367, avant la nomination de Gratien comme Auguste. Ce couvercle ne devrait pas être postérieur de beaucoup à ces années et si cette date pouvait être confirmée, il nous offrirait un autre exemple de thêca au IVE siècle. Préparant avec T. Zawadzki une étude détaillée de ce monument, je n'insisterai pas sur le reste de la décoration, sur la fonction des deux chars représentés à droite et à gauche, et sur l'identification possible de ce haut fonctionnaire.

Le troisième document – jusqu'ici inconnu – est plus énigmatique. Il s'agit d'un petit panneau peint du *cubiculum* de Leo, *officialis annonae*, dans la catacombe de Commodille à Rome¹⁴. La scène occupe un espace modeste, sur le mur droit de l'*arcosolium* du fond, immédiatement au-dessus de la tombe à parapet. Derrière un char à quatre roues tiré par un quadrigé et occupé par une seule personne, en chlamyde (?), nimbée et faisant le geste de la parole, on distingue un personnage debout, tenant contre lui ce qui à première vue paraît être un bâton recourbé (pl. 11, 2). Mais il n'en est rien: cet objet n'est pas un bâton, car sous le large trait incurvé qui prolonge ce que l'on pourrait prendre pour une haste de *pedum*, apparaissent distinctement une série de pigments ou des points colorés, jaune-ocre, qui dessinent la silhouette en fuseau d'une thêca. Un examen sur place exclut la possibilité d'un simple bâton. Le geste de l'*officialis* qui soutient cet objet ne correspond d'ailleurs pas à celui d'un homme qui tiendrait

13 *Typologische Untersuchungen an römischen Sarcophagreliefs des 3. und 4. Jahrhunderts n. Chr.* (Mainz 1973) 38, n. 9.

14 A. Ferrua, *Scoperta di una nuova regione della catacomba di Domitilla*, *Rivista di Archeologia Cristiana* 34 (1958) 5sq. Sur la datation des peintures, p. 40; sur la scène du voyage en char, pp. 31–32. L'identification proposée par le Père Ferrua, la rencontre de Philippe avec l'eunuque de la reine Candace sur le chemin de Gaza, me paraît très peu convainquante.

un *pedum*: son bras gauche est passé derrière la thêca, la main ramenée en avant, comme cela est normal pour assurer la stabilité d'un meuble d'un certain poids. En avant du char, deux *cursores* à pied ouvrent la route.

Les peintures de cette chambre funéraire sont datées avec assez de certitude des années 370–390. Notre panneau évoquerait-il donc une entrée impériale, par exemple celle de Gratien, sur le modèle bien connu de celle de Dioclétien ou de Galère à Nisibis sur l'arc de Salonique, de Constantin à Rome sur l'arc du Colisée¹⁵ ou de Constance II à Rome en 357 décrite avec tant de soin par Ammien Marcellin¹⁶? Le fait que le *carpentum* à quatre chevaux soit occupé par un seul personnage, de surcroît nimbé, autoriserait cette hypothèse, mais on comprend mal en ce cas la présence d'une thêca et la modestie du cortège avant-coureur. Ceci conviendrait mieux à un préfet ou à un autre fonctionnaire doté d'un véhicule de service, par exemple le patron de Leo, le préfet de l'annone, qui on le sait avait le droit de se servir du char de son supérieur hiérarchique, le préfet urbain¹⁷. Mais que faire du nimbe? Comme il est impensable qu'un simple fonctionnaire en soit doté, je proposerai une solution provisoire qu'autorise un curieux texte de Cassiodore en *Variae* 6, 3, au début de la *formula praefecturae praetorio*. Après avoir rappelé les services rendus par Joseph au roi d'Égypte et son rôle dans la constitution de réserves alimentaires, Cassiodore s'exprime ainsi: *ipse primum huius dignitatis infulas consecravit; ipse carpentum reverendus ascendit*. C'est donc Joseph qui d'abord, pour la première fois, a consacré les insignes de cette haute magistrature et est monté sur le char d'apparat. Le texte de Cassiodore est évidemment postérieur de quelque 120 ans aux peintures que se fit faire Leo, de son vivant, pour son tombeau romain, mais il n'est pas exclu que l'ancien préfet du prétoire de Théodoric se fasse l'écho d'une interprétation plus ancienne. Si tel était le cas, une image de Joseph en préfigure de la dignité préfectorale conviendrait admirablement à l'illustration du tombeau d'un fonctionnaire chrétien au service du ravitaillement en blé de la ville de Rome. Quoi qu'il en soit, on retiendra ici la présence d'une autre thêca dans un monument de la fin du IV^e siècle.

A l'image de Commodille, on pourrait alors comparer une autre scène de

15 H. P. Laubscher, *Der Reliefschmuck des Galeriusbogens in Thessaloniki* (Berlin 1975) pl. 22–23 (panneau A II 7) pp. 36–37. H. P. L'Orange, op. cit. (supra n. 10) 74sqq., pl. XII, a.

16 Amm. 16, 10, 9–12; en particulier 12: *nec in consessum vehiculi quemquam suscepit*. Sur ce thème en général, voir W. Seston, *L'«humiliation» de Galère*, *Rev. Et. Anc.* 42 (1940) 515–519.

17 Chastagnol, p. 205, qui se réfère à Cassiodore, *Variae* 6, 18, 2. Si ces peintures datent bien des années 380, le char de «Joseph» est d'actualité. C'est en effet autour des années 382–384 qu'une décision de Gratien, qui a suscité les protestations du préfet urbain Symmaque, dota cette charge d'un char de service payé par le fisc. Toutefois le *carpentum* comme voiture officielle est attesté depuis longtemps. Voir par exemple sur l'arc de Constantin à Rome le panneau du départ de l'armée à Milan. Deux officiers du train ferment la marche, assis tous deux sur la caisse d'un *carpentum* qui n'est pas ici une voiture privée, mais bien un véhicule de service à quatre chevaux, comme sur la partie gauche du couvercle de Porto.

voyage en char sur des fragments de relief de San Sebastiano à Rome étudiés récemment par N. Himmelmann¹⁸. Ici aussi, derrière un *carpentum* tiré par deux mules, mais occupé par deux hommes en *paenula*, on aperçoit une sorte d'objet arrondi en forme de spatule avec trois tuyaux d'orgue au-dessus d'une protubérance, peut-être la partie supérieure d'une thêca avec trois bustes ou plutôt trois figures allégoriques au-dessus d'un encrier (pl. 11, 3).

A ces quelques exemples anciens, il me reste à ajouter une curieuse survivance médiévale, sur la paroi est du temple carré du Forum boarium à Rome. Sur ces peintures exécutées sous le pontificat de Jean VIII (872–882)¹⁹, la thêca, qui n'est plus ici qu'un encrier monumental, figure derrière Jean en train d'écrire, au bas d'une théophanie apocalyptique aujourd'hui en lambeaux (pl. 12). On en reconnaît encore la silhouette primitive et l'emplacement de l'encrier est resté le même. Au sommet, sa partie incurvée est agrémentée d'une sorte de boucle en fil de fer, mais le délabrement des peintures ne permet pas d'en dire plus. De l'image de Rome, on rapprochera enfin les évangélistes en train d'écrire du fol. 8^r des Évangiles dits de Flavigny de la Bibliothèque municipale d'Autun (ms. 4, seconde moitié du VIII^e siècle). Il semble bien qu'ils se servent eux aussi d'un sorte de thêca où sont accrochés et l'encrier et le récipient pour les plumes (voir la fig. 192 dans J. Hubert/J. Porcher/W. F. Volbach, *L'Europe des Invasions*, Paris 1967, 183). Mais pas plus qu'à Rome on ne distingue de bustes.

18 Op. cit. (supra n. 13) 41–42, pl. 59.

19 J. Lafontaine, *Peintures médiévales dans le temple dit de la Fortune virile à Rome* (Bruxelles/Rome 1959) 49, pl. XXI.